

CONGO LICENCE ROUND
PHASE II 2018-2019

**Mot de S.E.M. le Ministre des Hydrocarbures
de la République du Congo**

Madame, Monsieur,

Bienvenue à tous les acteurs du secteur pétrolier !

Comme vous le savez, notre industrie a profondément été marquée, ces dernières années, par un contexte économique international difficile. Ce qui a incité l'ensemble des acteurs du secteur à revoir leur stratégie pour maintenir le cap.

Nonobstant ce contexte particulier, notre objectif est de valoriser davantage notre domaine minier afin d'assurer le renouvellement de nos réserves en hydrocarbures liquides et gazeux.

A cet effet, le cycle des licences offre des opportunités intéressantes pour l'industrie pétrolière et gazière internationale permettant la prise de positions stratégiques de superficies en République du Congo avec un potentiel significatif prouvé.

Ainsi, j'ai l'honneur d'inviter, au nom de son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat et au nom du Gouvernement congolais, toutes les entreprises intéressées à s'inscrire, dès à présent, à la deuxième phase de Promotion des blocs libres de notre domaine minier (Congo Licence Round Phase II 2018-2019).

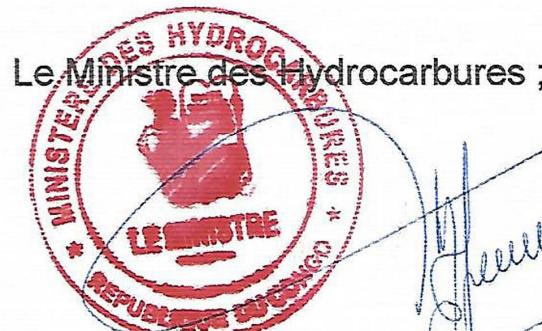
Cette phase II concerne six (6) blocs de l'offshore peu profond, cinq (5) de l'offshore profond et très profond ainsi que quatre (4) de l'onshore du Bassin côtier.

Voici les informations pratiques sur le lancement de cette campagne : il s'agit du calendrier relatif à la promotion de ces zones et qui se présente comme suit :

- Dès à présent : inscription sur ce site ;
- Septembre 2018 : ouverture de l'appel d'offres ;
- Novembre 2018 : grande campagne de présentation à Cape Town ;
- Juin 2019 : clôture de l'appel d'offres.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez exprimé vis-à-vis du Congo.

Brazzaville, le **07 MAI 2018**



Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA.-